



DÉMATÉRIALISEZ VOS BULLETINS DE PAIE

Réduisez vos coûts et optimisez vos processus RH tout en réduisant votre empreinte carbone !

DWS vous propose une solution clé en main de dématérialisation des bulletins de paie à partir de votre solution de paie, grâce à un partenariat avec DP11-EDC.



Editez en PDF
vos bulletins de paie depuis votre logiciel de gestion des ressources humaines



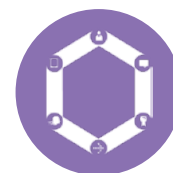
Les bulletins sont pris en charge automatiquement, **horodatés, signés, certifiés et archivés**



Le salarié est averti par email et peut **accéder à son bulletin de salaire**



Les bulletins sont archivés **50 ans dans un coffre-fort sécurisé** dédié au salarié.



Conformément à la loi, les bulletins sont également **accessibles depuis le CPA.**

Depuis le 1er janvier 2017, la dématérialisation des fiches de paie est officiellement entrée en vigueur dans le cadre de la loi travail. Notre solution respecte les 5 obligations des employeurs :

- Informer les salariés et permettre le maintien du papier au salarié qui en fait la demande
- Garantir la confidentialité de la fiche de paie dématérialisée
- Assurer la disponibilité du bulletin de paie dématérialisé
- Assurer la facilité d'accès des e-bulletins de paie
- Lier les bulletins au compte personnel d'activité